

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 27 mai (27/05/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 21 mai, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Danièle PAPUGA, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie DUPONT, M. Frédéric GENRIES, M. Robert DUPARC, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), M. Robert POMAREDE (représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. Georges SEGARD (représenté par Monsieur le Maire), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Monsieur Philippe LERMINEZ), M. Jean-Claude LORENZO (représenté par Madame Marie CAVALIE), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Madame SCHATTEL est nommée secrétaire de séance.

## FINANCES

05 – 27 mai 2021

### **5. Décision modificative n° 1 – budget principal – exercice 2021**

Rapporteur : Monsieur PORTES.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-11, L. 2322-1 et 2322-2,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget principal,

**Vu** la délibération n° 16 du Conseil Municipal du 25 mars 2021 portant reprise des résultats et vote du Budget Primitif 2021,

**Vu** l'avis de la Commission des Finances du 18 mai 2021,

F/I	R/O	Dépenses		Recettes			
		Chapitre	DM	Chapitre	DM		
FONCTIONNEMENT	Réal	011	Charges à caractère général	141 400,00	70	Produits des services	50 000,00
		012	Charges de personnel	473 000,00	74	Dotations et participations	246 600,00
		65	Autres charges de gestion courante	-317 800,00	77	Produits exceptionnels	-300 000,00
	Ordre	023	Virement section investissement	-300 000,00			
	TOTAL Dépenses fonctionnement		-3 400,00		TOTAL Recettes fonctionnement		-3 400,00

F/I	R/O	Dépenses		Recettes			
		Chapitre	DM	Chapitre	DM		
INVESTISSEMENT	Réal	27	Autres immobilisations financières	100 000,00	024	Produit des cessions	300 000,00
		020	Dépenses imprévues	-100 000,00			
	Ordre				021	Virement section fonctionnement	-300 000,00
TOTAL Dépenses investissement		0,00		TOTAL Recettes investissement		0,00	

Le vote est effectué au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

**DONNE** délégation à Monsieur le Maire à l'effet de notifier à Madame la Sous-Préfète de Castelsarrasin et au Comptable public l'ensemble des pièces, dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

Pour copie conforme

Moissac le 28 mai 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :